

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

À lire avant toute inscription

## Public

Les formations et actions figurant dans ce programme sont destinées prioritairement aux **artistes et bénévoles associatifs, résidant en Mayenne**. Il est toutefois possible pour les personnes salariées et/ou ne résidant pas en Mayenne de s'y inscrire, sous réserve de places disponibles.

## Accès pour tous

Mayenne Culture est à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

## Inscriptions et modalités comptables

L'inscription est effective dès que Mayenne Culture reçoit, dans la limite des places disponibles, le règlement par carte bancaire, chèque (à l'ordre de Mayenne Culture), espèces, chèque jeunes collégiens, chèque Loisirs Caf.

Le règlement peut être effectué à titre individuel ou via une association.

Le règlement s'effectue par formation. Le droit d'inscription (coût pédagogique et adhésion à Mayenne Culture) est encaissable et facturable dès le premier jour de la formation.

## Modalités d'adhésion

L'adhésion à Mayenne Culture est obligatoire. Elle est valable du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026.

Le coût de l'adhésion est de :

- 12 € pour les inscriptions individuelles
- 30 € pour les associations
- 50 € pour les communes
- 100 € pour les EPCI.

Cette adhésion permet de participer aux activités proposées pour la saison 2025/2026, ainsi qu'à la vie de l'association Mayenne Culture.

## Annulation

En cas d'annulation du fait de Mayenne Culture, le droit d'inscription versé est intégralement remboursé.

Pour tout désistement du ou de la stagiaire intervenant après la date limite d'inscription, Mayenne Culture procède à l'encaissement intégral du règlement, sauf cas de force majeure dûment justifié le jour du désistement.

Tout stage commencé est dû intégralement.